

# Lausanne, 25 janvier 1879

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **17 (1879)**

Heft 4

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-185116>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

### PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr.; six mois, 2 fr. 50.  
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, 25 Janvier 1879.

On a souvent fait remarquer, et avec raison, combien l'application rigoureuse de l'imparfait du subjonctif est désagréable à l'oreille; nous n'en voulons pour preuve que la discussion amusante provoquée par un discours de M. Jules Favre au Corps législatif français, dans lequel le grand orateur, parlant avec indignation des « merveilles » du fusil Chassepot au combat de Mentana, fut interrompu par M. Granier de Cassagnac qui s'écria : « Vous auriez mieux aimé qu'ils ratent. »

M. Blanet, rendant compte de la séance dans l'*Avenir national*, corrigea cette phrase en disant « qu'ils ratassent ». Il se trompe, dit M. Aubertin, du *Pays*, prétendant lui prouver, sous l'autorité des écrivains français, qu'on a le droit de s'affranchir de la domination pédantesque et cacophonique de l'imparfait du subjonctif.

Montesquieu n'a pas voulu dire *pusse*, qui est cependant très usité. Il a dit : « Je n'aurais pas cru que vous pussiez. »

*Disse* est aussi fréquemment employé, mais il n'en a pas moins blessé l'oreille délicate d'un écrivain, et Voltaire a fait le solécisme comme Montesquieu : « Voudriez-vous que je vous dise. »

Les femmes n'ont pas l'oreille moins sensible que les hommes. M<sup>me</sup> de Staël se garda bien de dire *participasse*; elle dit : « Ce n'est pas assez de s'occuper des gens du peuple sous un point de vue d'utilité, il faudrait qu'ils *participent* aux jouissances de l'imagination. »

Georges Sand n'a pas voulu dire *parlasse* : « Il ne m'aurait pas cru et m'aurait battu jusqu'à ce que je parle. »

La cour n'avait pas le goût moins superbe que les écrivains et les femmes. Louis XIV n'a jamais voulu dire *ordonnasse* : « Il a fallu que je lui ordonne de se retirer. »

L'imparfait du subjonctif a de graves inconvénients. Il a longtemps éloigné Louis XIV de M<sup>me</sup> de Maintenon. Cette auguste matrone était toute hérissée d'imparfaits du subjonctif. Nous n'en rappellerons qu'un. Il est extrait d'un billet du matin adressé à l'abbé Gobelin, au sujet des jeunes filles de Saint-Cyr : « Il y a un chapitre sur lequel je voudrais que vous les *prêchassiez*. »

Si M. Blanet veut aller entendre les Rendez-vous bourgeois, il verra comment Hoffmann se moque des *pourfendisse* et des *pulvérisasse*.

Toutefois, on ne peut dire qu'en thèse générale M. Blanet n'ait raison. Il faut maintenir l'Imparfait du subjonctif, mais seulement il ne faut pas en abuser, témoin les vers suivants que publia, à cette occasion, le *Pays* :

### Épître amoureuse d'un Puriste

dédiée à M. Blanet.

Oui, dès l'instant où je vous vis,  
Beauté féroce vous me plûtes,  
De l'amour qu'en vos yeux je pris,  
Sur-le-champ vous vous aperçûtes.  
Mais de quel air froid vous reçûtes  
Tous les soins que je vous rendis.  
Combien de soupirs je perdis ;  
De quelle cruauté vous fûtes !  
Pour les vœux que je vous offris  
En vain, je priai, je gémis,  
Dans votre dureté vous sûtes  
Mépriser tout ce que je fis.  
Même un jour je vous écrivis  
Un billet tendre que vous lûtes,  
Et je ne sais comment vous pûtes  
Voir de sang-froid ce que j'y mis.  
Ah ! fallait-il que je vous visse,  
Fallait-il que vous me plussiez,  
Qu'ingénûment je vous le disse,  
Qu'avec orgueil vous vous tussiez ?  
Fallait-il que je vous aimasse,  
Que vous me désespérassiez,  
Et qu'en vain je m'opiniâtrasse  
Et que je vous idolâtrasse  
Pour que vous m'assassinassiez ?

O confrère Blanet, ajoute M. Lomon, il faudrait que vous vous *cuirassassiez* d'une triple armure, que vous vous *entêtassiez* et que vous *chassassiez* de votre cœur tout sentiment de pitié; il faudrait que vous ne vous *humanissassiez* point pour nous condamner à l'Imparfait du subjonctif à perpétuité.

*Aux dames.* — Sous le titre : *Emplettes et Magasins*, M<sup>me</sup> de Saverny s'exprime ainsi dans son journal la *Revue de la Mode* :